somme numérique

Réseau public pour les communications numériques

OBJET : D46_Grille tarifaire des services de location du réseau en fibre optique

LE PRESIDENT

- Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article 1425-1,
- Vu la décision du 26 avril 2011 portant sur la dernière approbation de la grille tarifaire des services de location du réseau en fibre optique départemental,
- Considérant qu'il y a lieu de refondre cette grille tarifaire afin de tenir compte des évolutions du marché et de la demande des opérateurs,
- Vu les propositions de la société Somme Haut Débit, titulaire de la convention de délégation de service public en régie intéressée du réseau de Somme numérique,

DECIDE

ARTICLE 1 : Afin d'améliorer la cohérence des services et la lisibilité pour les opérateurs, la nouvelle version de la grille tarifaire des services de location du réseau en fibre optique entre en vigueur à compter du 1er juin 2012.

ARTICLE 2 – La location par un opérateur se fait sur la base d'une convention signée avec Somme Haut Débit comprenant les conditions techniques et juridiques d'occupation du réseau public.

ARTICLE 3 – Il sera rendu compte au comité syndical de la présente décision.

ARTICLE 4 – Monsieur le Directeur et Monsieur le Trésorier Principal d'Amiens Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Amiens, le 1er juin 2012

Le Président
Jean-François VASSEUR

SOMMAIRE

- Offre de dégroupage
- Offre de Fibre Optique Passive (FOP)
- Offre de Fibre Optique Activée (FOA)
- Offre de collecte DSL
- Offre d'hébergement

NB : possibilité d'étude d'offre de GC

Les estimatifs sur plan sont gratuits.
Les devis sur site sont payants :
- 300 € HT pour un site sur Amiens Métropole.
- 600 € HT pour un site hors Amiens Métropole.
Ces sommes sont déduites de la première facture lorsque le service est commandé.

Offre de dégroupage

- L'offre de dégroupage permet à un Usager de collecter le trafic des NRA raccordés au réseau et ouverts au service.
- Outre les frais de raccordement aux NRA et les frais d'hébergement, la redevance pour le service comporte :
  - ✓ Une partie fixe couvrant les NRA amiénois (AMS80, AMM80, AMQ80, AMP80) et une partie fixe pour le reste du département.
    La partie fixe pour la plaque amiénoise est fonction de l'année suivant la souscription du contrat.
  - ✓ Une partie variable fonction du nombre d'abonnés dégroupés (déclaratif de l'Usager).

Redevance	
Location de la plaque des NRA Amiénois (AMS80, AMM80, AMQ80, AMP80)	
Location annuelle de la plaque Année 1	**30 000 € HT**
Location annuelle de la plaque Année 2	**60 000 € HT**
Location annuelle de la plaque Année 3 et années suivantes	**90 000 € HT**
Location de la plaque pour le reste du Département	
Location annuelle de la plaque du reste du Département	**1 € HT**
Redevance par abonné dégroupé	
Redevance mensuelle par abonné dégroupé	**1,85 € HT**

Offre de Fibre Optique Passive (FOP)

- L'offre de fibre optique passive permet à un Usager de disposer d'une (ou plusieurs) paire(s) de fibres optiques pour relier deux sites du réseau (hors NRA).
- La location de la fibre optique passive est proposée pour une durée de 3 ans, 10 ans ou 15 ans.
- Le délai maximal de mise à disposition d'une fibre optique noire (hors travaux de Génie Civil) est de 40 jours ouvrés.
- Les engagements de qualité de service :
  - ✓ GTR 4h si disponibilité de fibres optiques excédentaires
  - ✓ GTR 24h sinon
    Suivant le signalement de l'incident par l'Usager au centre de supervision

Frais de raccordement au réseau (par sites extremités)	Tarifs
Site à moins de 50m du réseau	1500 € HT
Site entre 51m et 100m du réseau	2000 € HT
Site à plus de 100m du réseau	Sur devis

Location pour une paire de Fibre Optique			
Prestation	Annuel Durée minimale 3 ans	10 ans	15 ans
de 1 à 30km	1 €/ml/an	6 €/ml	7,5 €/ml
de 31 à 60km	0,9 €/ml/an	5,5 €/ml	6,75 €/ml
de 61 à 100km	0,8 €/ml/an	5 €/ml	6 €/ml
au-delà de 100km	0,7 €/ml/an	4,5 €/ml	5,25 €/ml
Maintenance	Incluse	0,1€/ml	0,1€/ml

Offre de Fibre Optique Activée (FOA)

- Offre de bande passante Ethernet permettant :
  - ✓ des liaisons point à point intra réseau pour des sites raccordés en fibre optique au réseau,
  - ✓ des liaisons point à multipoint entre un POP du réseau (St Fuscien ou Square des 4 Chênes) et au moins un site raccordé en fibre optique au réseau.

- Le service comprend :
  - ✓ le raccordement des sites en fibre optique,
  - ✓ la fourniture des équipements d'accès au service,
  - ✓ la fourniture de la porte de livraison (port gigabit Ethernet ou 10 gigabit) Ethernet sur un POP du réseau pour les liaisons point à multipoint.

- Les débits possibles des liaisons sont de :
  - ✓ 4, 10, 20, 40, 100, 500 Mb/s ou 1Gb/s.

- Les débits possibles au niveau d'une porte de livraison sont de :
  - ✓ 100 Mb/s, 1 ou 10 Gb/s.

- Le service comporte 3 VLAN par site en standard.

- Le délai maximal est de :
  - ✓ 25 jours ouvrés pour la mise en service d'une liaison sur un site activable,
  - ✓ 10 semaines pour la mise en service d'une liaison sur un site nécessitant des autorisations spécifiques et/ou de la construction,
  - ✓ 20 jours ouvrés pour la mise en service d'une porte de livraison,
  - ✓ 5 jours ouvrés pour une modification sur un site activé.

- Les engagements de qualité de service :
  - ✓ GTR 4h (sauf cas de force majeure) suivant le signalement de l'incident par l'Usager au centre de supervision
  - ✓ Taux de disponibilité = 99,94 % (service non sécurisé) – 99,99 % (service sécurisé)
  - ✓ Temps de transit moyen < 50 ms – Temps de transit maximum < 200 ms
  - ✓ Taux de perte moyen de paquet < 1/100 000
  - ✓ Gigue < 25 ms

Offre de Fibre Optique Activée : tarifs

Mise en service des portes de livraisons et raccordement des sites	
Porte de livraison : Frais d'accès au service	
Porte de livraison 100 Mb/s	1000 € HT
Porte de livraison 1 Gb/s	3000 € HT
Porte de livraison 10 Gb/s	10 000 € HT
Sites : Frais de raccordement	
Site a moins de 50m du réseau	2000 € HT
Site entre 51m et 100m du réseau	2500 € HT
Site a plus de 100m du réseau	Sur devis
Abonnement des liaisons	**Abonnement / mois / liaison**
Ethernet 4 Mb/s	270 € HT
Ethernet 10 Mb/s	400 € HT
Ethernet 20 Mb/s	500 € HT
Ethernet 40 Mb/s	600 € HT
Ethernet 100 Mb/s	700 € HT
Ethernet 500 Mb/s	850 € HT
Ethernet 1Gb/s	1000 € HT

Options	
Changement de débit sans changement d'interface	**Gratuit puis abonnement selon le nouveau débit**
Changement de débit avec changemment d'interface	**500 € HT puis abonnement selon le nouveau débit**
Sécurisation porte sur 2 cartes ou 2 FOP	**FAS x 2**
Sécurisation par l'équipement usager	**Sur devis**
Création de VLAN	**100 € HT / VLAN**

Offre de collecte DSL sur DSLAM public

- Offre permettant de fournir un accès ADSL ou SDSL sur l'ensemble des lignes couvertes par les 15 DSLAM publics du réseau et la collecte du trafic de ces accès.
- Le service comporte la fourniture :
  - ✓ des Liens d'Accès ADSL ou SDSL
  - ✓ de la Porte de Livraison (port gigabit Ethernet ou 10 gigabit Ethernet.
- Deux classes de service sont proposées :
  - ✓ « Best Effort » : pas de débit garanti.
  - ✓ « Entreprise » : classe de service adaptée au transport des flux pour des applications critiques et aux services de type Vidéo à la demande incluant des niveaux de débit garanti.
- Le délai maximal de mise à disposition est de :
  - ✓ 21 jours ouvrés pour un Lien d'Accès
  - ✓ 20 jours ouvrés pour la Porte de Livraison.
- Les engagements de qualité de service :
  - ✓ Taux de disponibilité des DSLAM > 99,94

Porte de livraison	FAS	Abt/ mois
Porte de livraison 100 Mb/s	1000 € HT	Gratuit
Porte de livraison 1 Gb/s	3000 € HT	Gratuit
Porte de livraison 10 Gb/S	10 000 € HT	Gratuit
Lien d'Accès	**Fas**	**Abt/mois**
Lien d'accès ADSL débit max non garanti (jusqu'à 20 Mb/s en ADSL 2 + en dégroupage total	131 € HT	15 € HT
Lien d'accès SDSL débit garanti jusqu'à 5Mb/s - fourniture du CPE et GTR de 4H jours ouvrés incluse	400 € HT	70 € HT
Lien d'accès SDSL débit garanti jusqu'à 5Mb/s - fourniture du CPE et GTR de 4H 24h/24 7j/7 incluse	400 € HT	92 € HT

Options	
SLA avancé (GTR 4H 24H/24 et 7J/7) DSL	**40 € HT / mois / Lien d'Accès**
Déménagement de ligne	**350 € HT**

Offre d'hébergement

- Le service d'hébergement dans les POP du réseau (St Fuscien ou Square des 4 Chênes) comprend au choix :
  - ✓ La fourniture d'une baie alimentée en énergie 48V ou 220 VAC
  - ✓ La location d'un espace d'hébergement
  - ✓ La location d'un emplacement dans une baie mutualisée.
- Le service comporte également :
  - ✓ 10 interventions mensuelles d'accompagnement
  - ✓ Une alimentation redondée.
- L'offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la disponibilité d'une capacité ou d'un espace libre pour chaque demande.
- Le délai maximal de mise à disposition d'une baie ou d'un emplacement dans une baie mutualisée est de 15 jours ouvrés.
- Les engagements de qualité de service :
  - ✓ GTI 2h (sauf cas de force majeure)
  - ✓ GTR 4h (sauf cas de force majeure)

↳ Suivant le signalement de l'incident par l'Usager au centre de supervision

- La tarification du service comporte :
  - ✓ Des frais d'accès au service suivant l'option choisie
  - ✓ Une redevance mensuelle suivant l'option choisie

Frais d'accès au service	
Baie + Raccordement et Tiroir 12 FO	**3 500 € HT**
Emplacement dans une baie mutualisée (3U)	**1 000 € HT**
Espace d'hébergement au m² (sans fourniture de baie)	**350 € HT/ m²**
Forfait Raccordement Câblage 12 FO supplémentaires	**3 000 € HT**
Forfait Raccordement Câblage Cuivre	**2 500 € HT**
Redevance	
Baie	**350 € HT/mois**
Emplacement dans une baie mutualisée (3U)	**60 € HT/mois**
Espace d'hébergement (au m²)	**220 € HT/ m²/mois**
Hébergement armoire NRAZO	**800 € HT/an**